



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 REPRESENTES : 06</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> 12 septembre 2023</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> 22 septembre 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT - - BOUCHET.</i></p> <p><i>Etaient représentés : Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à Mme Audine FRECKMANN.</i></p>
---	---

**Délibération n°22**

**Rapporteur : Mme Françoise VIGUET-CARRIN**

**Objet : Mise en place d'un bail commercial des bâtiments sis 665 route d'Annecy – Parc des Berges de la Chaise**

A la suite de la rupture unilatérale et anticipée de la Délégation de Service Public (DSP) du Centre Equestre par La EARL Les Ecuries des Comanants au 31 août 2023, la Commune a reçu des candidatures pour la mise en location de cette structure afin de poursuivre l'activité de cet établissement spécialisé et de proposer à la population une continuité de services.

Après étude des différents dossiers, la candidature de Madame CAVELAN Agnès et Monsieur BORDAGE Antoine représentant la EARL Les Crinières d'Ambre, a été retenue.

La Municipalité propose de mettre en place un bail commercial de 12 ans ferme, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le montant du loyer annuel s'élèvera comme suit :

- 1<sup>ère</sup> année : 7.000,00 €/HT
- 2<sup>ème</sup> année : 8.000,00 €/HT
- 3<sup>ème</sup> année : 9.000,00 €/HT
- 4<sup>ème</sup> année : 12.000,00 €/HT
- 5<sup>ème</sup> année : 15.000,00 €/HT

A partir de la 6<sup>ème</sup> année, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2029, le loyer sera indexé sur l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC du 3<sup>ème</sup> trimestre).

Le montant annuel du loyer sera facturé mensuellement, à terme à échoir, et payable auprès du Centre des Finances Publiques d'Albertville.

La Commission Municipale a examiné ce dossier.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 27 voix pour et 2 abstentions (Mme Audine FRECKMANN ayant pouvoir pour M. Eric FUSS) :***

- ***Approuve la mise en place d'un bail commercial de 12 ans ferme du Centre Equestre sis 665 route d'Annecy, avec la EARL LES CRINIÈRES D'AMBRE représentée par Madame CAVELAN Agnès et Monsieur BORDAGE Antoine.***
- ***Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230918-20230918\_DE22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2023

Publication : 22/09/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

